

l°

NOTE

SUR

l'Eglise de Magescq

par

Jean-Auguste BRUTAILS

de l'Institut

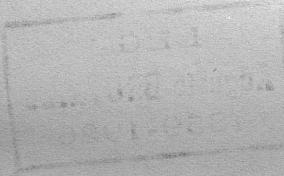


DAX

IMPRIMERIE-PAPETERIE-RELIURE P.-H. LABÈQUE, 11, RUE DES CARMES

1924







NOTE

SUR

L'ÉGLISE DE MAGESCQ



EUX circonstances rendent difficile l'analyse de l'église de Magescq : elle est, en très grande partie, d'appareil irrégulier ; elle est, à l'intérieur et à l'extérieur, presque entièrement couverte d'enduits.

On ne peut donc guère voir les reprises dans la construction. Voici néanmoins une brève étude.

L'église comprend une abside avec chœur et une nef sans bas-côtés, terminée vers l'ouest par un clocher.

L'abside et le chœur sont d'appareil moyen et régulier. Dans cette partie de l'édifice, les fenêtres ont été élargies après coup ; le mur a été surélevé au-dessus de la corniche en manière de fortification.

L'intérieur du chevet présente actuellement une voûte en berceau, délimitée à l'est et à l'ouest par un doubleau, le tout en plein cintre, plus un cul-de-four nervé. Doubleaux et nervures retombent sur des colonnes à chapiteaux romans. Les nervures du cul-de-four sont en plâtre ; les doubleaux et le berceau, s'ils sont construits en pierre, ce que j'ignore, ne sont cependant pas anciens, — nous allons en voir les raisons.

Quant aux colonnes, j'ai des doutes sur leur âge. Pour se faire une opinion, il faudrait voir quelle est la matière des fûts et examiner de près les chapiteaux, dont le style est un peu déconcertant. Cette réserve s'applique principalement aux colonnes qui portent les nerfs du cul-de-four. Nous allons constater, en



Toulouse, 105, rue des Récollets, le 12 mars 1929



Monsieur cher Maître,

Excusez moi d'avoir tardé à vous remercier de l'intéressante brochure sur l'église de Magessy. Je me relève d'une méchante grippe qui m'a fait garder quelque temps la chambre.

J'ai été très heureux de connaître ce joli vieux monument, car les églises fortifiées sont rares dans le Languedoc et mes recherches dans le pays avaient été vaines jusqu'ici. J'utiliserai donc comme il convient votre étude et ses dessins. L'église entre dans la catégorie de celles qui furent adaptées à la défense par surélévation des murs pour l'établissement d'un chemin de ronde avec parapet crénelé - surtout l'abside transformée en réduit. J'en ai trouvé de nombreux exemples dans le lot qui souffrit particulièrement des guerres aux XIV^e et XVI^e siècles. Si je compare avec flairai le rapprochement que je peu faire avec celle de Magessy, car elle appartient au même type.

Je compte en fait état, dès que M. Fouillot,
qui lit mon manuscrit, me l'aura renvoyé.
Il tarde un peu, car ma première thèse est
presque entièrement imprimée. J'ai corrigé
hier les dernières épreuves. Si M. Fouillot
me n'avait pas retardé (il tient le manuscrit
depuis novembre dernier!) j'aurais pu
venir en soutenance le mois prochain. Mais
je comprends qu'il me faudra attendre novembre
ou décembre à cause des vacances.

Heureusement, j'apprends aujourd'hui
par M. Diehl que le comité consultatif
vient de m'inscrire sur la liste d'aptitude
à l'enseignement supérieur, après connaissance
du rapport sur ma thèse. Je n'aurai plus
qu'à attendre patiemment quelque vacance
de mai : elles sont rares, hélas ! et avec
le vent actuel aux économies, l'archéologie
et l'histoire de l'art passeront à l'arrière-plan
des préoccupations universitaires. Pourtant

il me serait particulièrement agréable de représenter
et curieusement dans quelque faculté du midi
où je pourrais faire une retraite utile. Jusqu'à
l'heure où les historiens officiels de l'art s'en sont peu préoccupés.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Maître,
l'expression de mes sentiments respectueux
et dévoués

R Rey



effet, que la demi-coupole primitive, était probablement nue, dépourvue de moulures, et sous une demi-coupole pareille on comprend mal la fonction des deux colonnes dont il s'agit.

Dans le comble, au-dessus des voûtes dont il vient d'être parlé, subsistent des voûtes antérieures : berceau brisé et cul-de-four en grande partie démolis. Ces voûtes sont en briques ou en pierres ferrugineuses rougeâtres, je ne sais pas au juste. Il est difficile de les étudier, et l'examen auquel je me suis livré ne m'a révélé de traces ni de doubleau ni de nervures rayonnantes sous le quart de sphère.

En somme des questions se posent, qui pourront être élucidées par les architectes avant la réparation.

Ce qui, du moins, est acquis, c'est que ces voûtes primitives n'étaient pas sous charpente. Une carapace de maçonnerie est posée à même le berceau, faite, du moins pour partie de son épaisseur, de petites briques plates à recouvrement ; la couche supérieure formait couverture.

Plus tard, quand les murs furent surélevés en parapet crénelé, ou aménagé entre ceux-ci et le toit dont il vient d'être question, un chemin de ronde qui desservait les crêteaux. Les eaux pluviales étaient évacuées par de petites gargouilles, dont les restes sont bien apparents.

Plus tard encore, on exhaussa les *merlons*, c'est-à-dire les pleins entre les crêteaux, et on fit une charpente, qui reposait sur cet exhaussement et sur la voûte.

La nef est moins compliquée. Elle est large, — près de 10 mètres — et couverte d'un plafond cintré et plâtré. Les fenêtres, ébrasées vers le dedans et vers le dehors, sont couvertes d'un linteau échancré en forme d'arc surbaissé. La fenêtre placée au nord-est est plus étroite ; en outre, dans cette ouverture, l'arc est en plein cintre à l'étranglement et brisé sur les parements. Est-ce à dire que cette baie appartient à une autre période que les autres ? Je croirais plutôt qu'elle servit d'essai ; on la jugea insuffisante et on donna aux autres plus d'ampleur. A moins que celles-ci n'aient été remaniées ; auquel cas, la fenêtre nord-est nous donnerait le type primitif des fenêtres de la nef, longues et étroites, comme il sied dans une église fortifiée.

Là encore nous nous heurtions à un petit problème archéologique, dont on ne peut espérer la solution sans dégarnir de leur enduit les encadrements de quelques baies.

Enfin, pour en finir avec les fenêtres, on en voit une, aujourd'hui murée, dans le petit mur rectiligne qui relie l'angle sud-est de la nef à l'abside.

On entrait dans la nef par une porte sise dans le mur sud, près de l'angle sud-ouest. L'emplacement de cette porte est attesté, d'abord par les jambages, dont on aperçoit des vestiges, ensuite par les restes de l'encorbellement qui portait une bretèche destinée à battre les approches. Quant à la porte actuelle, qui est percée dans le mur sud du clocher, j'incline à la croire toute moderne : elle mesure exactement ou à très peu près 2 mètres d'ouverture et, de plus, les blocs sont bouchardés et les bords, repris au ciseau, ce qui n'est pas une taille ancienne.

Le clocher, moins large que l'église, est placé de telle sorte que le parement méridional est dans l'alignement du parement de la nef. Ce clocher est une tour très simple, coiffée d'une toiture d'ardoise, que l'on voudrait de lignes moins tourmentées. Sous le rebord du toit, quelques créneaux sont ménagés.

Il reste à signaler les contreforts. Dans l'abside, ils s'aplatissent vers le sommet et leur tête soutient la corniche. Dans la nef et le clocher, les contreforts d'angle sont plantés de biais. Les contreforts du clocher sont, comme il est naturel, plus vigoureux et plus massifs; ceux de la nef sont grêles : on dirait que le constructeur a dû économiser la pierre d'appareil. Ici et là, je veux dire à la nef et au clocher, les contreforts se terminent en un talus, dont l'assise inférieure déborde de quelques centimètres l'aplomb du parement.

Ce par quoi l'église de Magescq se recommande surtout à notre attention et à notre sollicitude, c'est qu'elle est une église-forteresse. Un crénelage continu couronne l'édifice entier. On ne saurait soutenir que les échancrures pratiquées au faîte des murs aient pour fonction d'aérer les combles ; elles sont trop importantes pour cela et, de plus, la bretèche démontre que cette partie de l'édifice était défendue.

La bretèche dont il s'agit était une petite logette maçonnée, plaquée contre la muraille et percée en bas d'un mâchicoulis, par où on laissait tomber les projectiles sur l'assaillant qui tentait de forcer la porte d'entrée au-dessous.

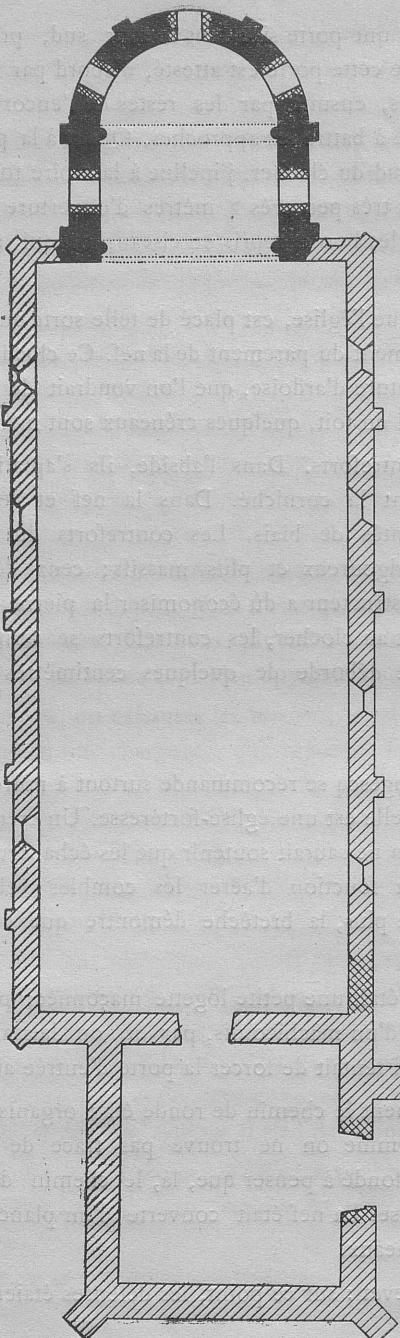
J'ignore, d'ailleurs, comment le chemin de ronde était organisé en arrière de ce crénelage. Toutefois, comme on ne trouve pas trace de gargouilles à l'extérieur de la nef, on est fondé à penser que, là, le chemin de ronde était abrité par la toiture de l'église. La nef était couverte d'un plancher plat, dont les bords longeaient les créneaux.

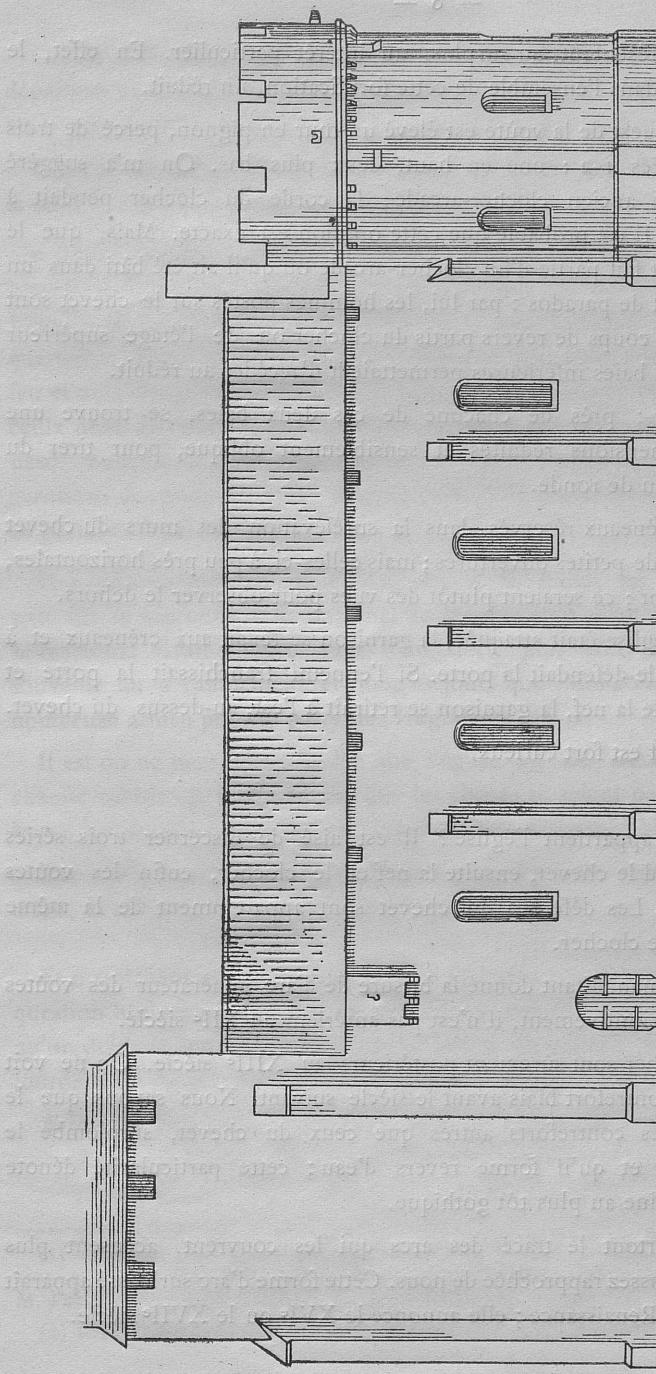
Il en est autrement du chevet : sur ce point, les défenses étaient organisées à

Echelle : 1 cm = 0,0041 mètre

Eglise de Magescq

Plan actuel





Eglise de Magescq
Elevation latérale vers 1800

ciel ouvert. Elles présentent, au surplus, un intérêt particulier. En effet, le chevet constituait, dans l'ensemble de cette fortification, un réduit.

Sur l'extrémité ouest de la voûte est élevé un mur en pignon, percé de trois baies qui sont posées 1-2 : une en haut, deux plus bas. On m'a suggéré l'idée que c'est un ancien clocher-arcade ; la corde du clocher pendait à l'entrée du chœur. Il est probable que cette opinion est exacte. Mais, que le mur en question ait fait partie d'un clocher-arcade ou qu'il ait été bâti dans un but militaire, il sert de parados : par lui, les hommes postés sur le chevet sont protégés contre les coups de revers partis du clocher ou de l'étage supérieur de la nef. Les deux baies inférieures permettaient d'accéder au réduit.

Détail à relever : près de chacune de ces deux baies, se trouve une meurtrière de dimensions réduites et sensiblement oblique, pour tirer du réduit sur le chemin de ronde.

De même, les créneaux réservés dans la surélévation des murs du chevet sont accompagnés de petites ouvertures ; mais celles-ci, à peu près horizontales, se prêtent mal au tir ; ce seraient plutôt des vues pour observer le dehors.

En somme, si l'église était attaquée, la garnison se tenait aux créneaux et à la bretèche, d'où elle défendait la porte. Si l'ennemi franchissait la porte et arrivait au-dessus de la nef, la garnison se retirait à l'est, au-dessus du chevet.

Tout ce dispositif est fort curieux.

A quelle époque appartient l'église ? Il est aisément de discerner trois séries de travaux : d'abord le chevet, ensuite la nef et le clocher, enfin les voûtes actuelles du chevet. Les défenses du chevet sont apparemment de la même date que la nef et le clocher.

Le chevet est roman. Etant donné la brisure de l'arc génératrice des voûtes qui le couvraient primitivement, il n'est pas antérieur au XII^e siècle.

La nef et le clocher sont sûrement postérieurs au XIII^e siècle. On ne voit pas chez nous de contrefort biais avant le siècle suivant. Nous savons que le talus au-dessus des contreforts autres que ceux du chevet, surplombe le parement antérieur et qu'il forme revers d'eau ; cette particularité dénote également une origine au plus tôt gothique.

Les fenêtres, surtout le tracé des arcs qui les couvrent, accusent plus fortement une date assez rapprochée de nous. Cette forme d'arc surbaissé apparaît dans nos pays à la Renaissance ; elle annonce le XVI^e ou le XVII^e siècle.

Or, il s'est passé en 1569, dans la région qui forme aujourd'hui le département des Landes, des événements qui expliquent fort bien que l'on ait eu à reconstruire à ce moment l'église de Magescq.

Cette année-là, les bandes protestantes conduites par Montgomery mirent la contrée à feu et à sang.

« La Chalosse et viscompté de Tartas ont esté entièrement pillés, saccagés, bruslés et ruynés... et quelque peu des Lannes qui sont sur le chemin de Bourdeaulx tirant sur Bayonne, où encore lesd. ennemis ont couru tout ce quartier, pillant et ravissant tout ce qu'il en ont peu amenner et usant du feu et aultres cruaultés, ainsi qu'ilz ont faict ès susdicts endroictz. Et lorsque ceulx desd. Lannes cuydèrent avoir relasche de tant de maulx après la retrainte desd. ennemys... toutesfois ceulx qui sont demeurés à Tartas et aultres garnisons des environs de ce pays ne cesxent de les tourmenter jurnellement de pareilles invasions (1). »

Une circonstance signalait Magescq à la haine de Montgomery : un petit-fils de son ennemi le maréchal de Monluc était seigneur de la localité, et le maréchal vivait encore. Près d'un siècle plus tard, Magescq gardait le souvenir du « campement et long séjour que Mongomery y fist avec sa nombrue armée pour le party des Huguenots (2). »

Il est on ne peut plus possible que l'église ait été saccagée et qu'on l'ait ensuite rebâtie. Je n'affirme pas que les choses se soient passées ainsi ; je me borne à constater que c'est une hypothèse très vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, l'abside de Magescq doit avoir de sept à huit cents ans d'âge, la nef et le clocher de trois à quatre cents.

Et maintenant que nous connaissons l'édifice, nous pouvons aborder une question brûlante : la valeur de cet édifice est-elle assez considérable pour qu'on doive le respecter ? Je n'hésite pas à répondre : Oui. Ce serait une lourde faute de détruire l'église de Magescq, à moins d'une réelle nécessité.

A la vérité, on prétend que cette nécessité existe : il faudrait à la paroisse une église plus grande, l'église actuelle serait insuffisante.

(1) Supplique au Roi par le clergé du diocèse de Dax, publiée par M. Gabarra. Ce texte et le suivant m'ont été communiqués le plus obligeamment du monde par M. l'abbé Foix, que je remercie bien cordialement.

(2) 1650. Mémoires manuscrits de Jean de Caunègre; praticien.

Quelques chiffres vont répondre : Magescq comptait en 1866, 1949 habitants ; en 1911, 1716 ; en 1921, 1564. Depuis moins de soixante ans, la population a baissé de 20 pour 100.

Dira-t-on que l'idée religieuse s'est développée ? J'opposerais ce simple fait que la Municipalité est présentement radicale-socialiste.

Si les paroissiens sont moins nombreux et s'ils sont moins fervents, comment se peut-il qu'ils aient besoin d'une église plus vaste ?

La vérité est que, grâce au pin et à ses « divines larmes d'or, » la richesse affue dans la commune, qui aspire à faire figure de nouveau riche et à troquer un vénérable bijou de famille pour des joyaux neufs plus voyants. Et cela est profondément triste.

Avant de prendre parti dans cette affaire, j'ai refait le voyage de Magescq. Par un clair matin de septembre, j'arrivai devant l'édifice. J'ai vu bien des églises dans ma vie déjà longue d'archéologue ; celle-là m'a séduit d'emblée, par ses dimensions, par sa belle mine, par son caractère, simple et grave, d'église-forteresse. Et à mesure que je connais mieux le monument, je m'attache à lui davantage, pour l'intérêt qu'il présente à qui sait le regarder.

Plusieurs diront peut-être que ce sont lubies d'érudit. Rien ne serait plus injuste. Anatole France n'était pas un savant en *us*, mais c'était une intelligence très affinée. Il a écrit : « C'est un crime que d'effacer les empreintes successives imprimées dans la pierre par la main et l'âme de nos aïeux (1). » A plus forte raison, ce serait un crime que d'anéantir ces pierres, qui nous conservent un type rare d'édifice, une formule architecturale précieuse.

Nos Landes, si riches à certains égards, sont aujourd'hui très pauvres en monuments du Moyen Age : la rage des guerres civiles, le mauvais goût des fabriques modernes laissent à peine subsister quelques spécimens de ce que fut chez nous l'art de bâtir. Sauvons, du moins, ce qui nous reste, afin que nos descendants puissent savoir comment était faite jadis une église du Marensin. Agir autrement serait, pour reprendre un mot d'Anatole France, un crime, un crime contre l'esprit.

Ce serait aussi un crime contre le cœur. M. Thamin, ancien recteur de l'Académie de Bordeaux, s'adressant aux enfants des écoles, leur recommande

(1) *Le Lys rouge.*

« la piété des pierres ». « Elles ont ce privilège de durer plus que les hommes et de maintenir par cette durée un lien entre les générations (1). » Et il ajoute : « Aimez en particulier vos églises, qui seraient vôtres, même si vous n'y alliez pas prier, parce qu'elles sont le plus souvent ce que chaque village a de plus ancien (2). »

On ne saurait mieux dire. A Magescq, l'église est à peu près tout ce qui rattache le présent au passé. Par elle, les hommes qui nous ont précédés sur le sol natal se rappellent à notre souvenir, par elle ils nous enseignent. Nos pères nous disent : « Nous avons eu moins de bien-être que vous, moins de facilités de transport : nous devions nous contenter des ressources locales et des matériaux que livraient les carrières voisines. Nous avions aussi moins de tranquillité : nous étions réduits à fortifier nos églises et à nous y défendre. Ne rougissez pas de nous : ce labeur et ces luttes, notre sueur et notre sang ont préparé l'abondance et la paix sociale dont vous jouissez. Vous bénéficiez de nos efforts, comme vos fils bénéficieront des vôtres. » Ces vieilles murailles nous apprennent plus éloquemment que les plus beaux discours la solidarité des générations successives. Pourquoi priver de cette haute leçon les Landais de demain ?

Et puis, dans cette église, durant des siècles, nos pères se sont élevés au-dessus des préoccupations quotidiennes, nos mères ont prié et pleuré. Vous et depuis bien longtemps vos prédécesseurs avez fait une station dans cette large nef à toutes les étapes solennelles de votre existence : quand vous êtes venus au monde, quand vous êtes entré dans l'adolescence, quand vous avez fondé un foyer. Là vous avez accompagné, avant de la confier à la terre, la dépouille de vos chers morts, sur laquelle le prêtre a laissé tomber des paroles de consolation et d'espérance. Ne laissez pas disparaître cette église, si intimement mêlée à votre vie et à celle de votre race.

Autre motif : l'intérêt. Notre Marensin, grâce à la beauté de ses sites, s'ouvre au tourisme ; mais, il faut bien le reconnaître, les richesses monumentales y font défaut. L'église de Magescq, restaurée comme il convient, intelligemment signalée aux étrangers, constituera une attraction. Dans la situation financière actuelle, dont la France ne peut se tirer qu'au prix de la plus sévère économie, dépenser 500.000 francs pour arriver à priver la région

(1-2) Introduction aux *Notions élémentaires d'Histoire Girondine*, par J.-A. Brutails et P. Courteault (in-8°, 112 pages ; Bordeaux, 1918, pp. 8-9.)

d'une curiosité, d'une attraction, c'est tout le contraire d'un devoir civique et d'une brillante opération.

Un dernier mot. Je donne dans les pages qui précèdent un avis complètement désintéressé. D'autre part, — nous sommes entre Gascons et on me permettra cette déclaration dénuée de modestie, — je crois avoir quelque titre à la confiance de mes contemporains lorsque je porte un jugement sur un ancien édifice. Si je m'abuse, si vous vous défiez de moi, rappelez-vous les conseils que vous ont adressés *la Petite Gironde* sous la plume de M. Maurice Martin et *la France*. Tout récemment, une assemblée de la Fédération des Syndicats d'Initiative du Sud-Ouest a déclaré à l'unanimité que la conservation de l'église de Magescq était grandement désirable. Si tout cela ne vous suffit pas, soumettez le cas à la Commission des Monuments Historiques (1), au Comité des Monuments du Touring, au professeur d'Archéologie de l'Ecole des Chartes, à qui vous voudrez. Mais rappelez-vous bien que, si on abat votre pauvre vieille église, elle ne se relèvera plus jamais, et ne laissez pas des hommes bien intentionnés, mais incomptétents, prendre une décision irréparable.

JEAN-AUGUSTE BRUTAÎLS,

de l'Institut.

P.-S. — Le travail qui précède était rédigé et composé typographiquement lorsque la Commission des Monuments Historiques a voté le classement de l'Eglise de Magescq.

De son côté, le Comité des Sites et Monuments du Touring a décidé de signaler aux autorités locales combien serait regrettable la destruction de cet édifice.

A. B.
BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE
BORDEAUX

(1) La Commission sera saisie d'une proposition de classement ; mais le classement est rarement prononcé, parce qu'il entraîne des charges pour le budget de ce service. Ce que je suggère, c'est de poser à la Commission la question suivante : l'intérêt que présente l'église de Magescq justifie-t-il la conservation de cet édifice ?